

## Questions orales

## LES TRANSPORTS

LES INTENTIONS DU GOUVERNEMENT QUANT AU TRANSPORT  
DU PÉTROLE PROVENANT DE L'ARCTIQUE

**M. J. M. Forrestall (Dartmouth-Halifax-Est):** Monsieur l'Orateur, maintenant que le ministre des Transports a eu deux ou trois jours pour se mettre au courant de la nomenclature des activités maritimes dont il a la responsabilité, je lui demanderais si le gouvernement a l'intention de réserver l'Arctique aux seuls navires canadiens pour ce qui est du transport des produits des industries extractives qui s'y trouvent?

**L'hon. Otto E. Lang (ministre des Transports):** Monsieur l'Orateur, nous ne fermerions certes pas l'Arctique à tous les navires, sauf canadiens. Mon collègue et moi ne parlons pas encore tout à fait le même langage. Bien sûr, il est important pour nous d'essayer de faire participer autant de navires canadiens que possible à ce projet, et c'est l'idée générale et toujours notre politique. Je ne voudrais pas aller jusqu'à dire en termes absolus qu'aucun autre navire n'y sera jamais admis.

**M. Forrestall:** Monsieur l'Orateur, je demanderais au ministre des Transports si c'est la politique du gouvernement à ce moment-ci de ne pas s'ingérer dans les plans de Panarctic de se rendre à l'étranger dans les pays scandinaves pour y acheter trois navires au cas où du pétrole commercial serait transporté de l'Arctique à une raffinerie située au sud du 60<sup>e</sup> parallèle?

**M. Lang:** Monsieur l'Orateur, c'est une question hypothétique dont je pourrais m'entretenir avec mon collègue le ministre responsable de Panarctic. Toutefois, je ne voudrais pas éliminer complètement la possibilité de l'achat ou de l'utilisation de navires étrangers, et je tiens à bien le faire remarquer au député. Après tout, nos chantiers canadiens de construction navale pourraient être débordés, et on pourrait alors favoriser l'achat des navires à l'étranger. Ce n'est qu'un exemple.

\* \* \*

## L'AVORTEMENT

LES CENTRES DE PLANIFICATION FAMILIALE ET LE MANDAT  
DU COMITÉ SAISI DE LA QUESTION

**M. F. A. Philbrook (Halton):** Monsieur l'Orateur, j'aimerais poser une question au ministre de la Justice au sujet du nouveau comité qui étudiera la question des avortements thérapeutiques au Canada pendant les six prochains mois. Le comité étudiera-t-il aussi le nombre de centres de planification familiale nécessaires dans toutes les régions comme moyen d'écartier au départ le besoin d'avortements?

**L'hon. Ron. Basford (ministre de la Justice):** Monsieur l'Orateur, j'ai déposé le mandat du comité l'autre jour, et cette question y figure.

\* \* \*

● (1450)

## LE CANADIEN PACIFIQUE

LA MISE À LA FERRAILLE DE WAGONS DE MARCHANDISES—  
DEMANDE D'ENQUÊTE

**M. David Orlikow (Winnipeg-Nord):** Monsieur l'Orateur, j'ai une question à poser au ministre des Transports.

[M. Macdonald (Rosedale).]

Pourrait-il se renseigner sur les mesures que prend le Canadien Pacifique pour réduire son matériel roulant en envoyant chaque jour à la ferraille des wagons de marchandises, souvent en bon état? Cette politique est contraire à l'accord intervenu entre le ministre et les chemins de fer, et elle a entraîné la mise à pied de près de 1,000 personnes à Winnipeg.

**L'hon. Otto E. Lang (ministre des Transports):** Monsieur l'Orateur, j'ai déjà fait quelques recherches préliminaires lorsque nous avons acheté des wagons-trémies. Cela s'est fait bien sûr à la condition que la mise hors service des wagons ordinaires ne serait pas accélérée, condition qui a été incorporée à l'accord passé ultérieurement. Il n'a jamais été envisagé de garder tous les wagons en service. En ce qui concerne le CN, on me dit que cet accord est respecté. Je pense qu'il en va de même pour le CP, mais nous allons le vérifier.

**M. Orlikow:** Étant donné que le CN n'a licencié à peu près personne, mais que le CP a procédé à d'importantes réductions de personnel dans différentes villes du pays, le ministre voudrait-il vérifier si le CP respecte bien l'accord intervenu il y a trois ans? Ou bien la société est-elle déchargée des obligations qu'elle a contractées en signant un accord de bonne foi avec le gouvernement du Canada?

**M. Lang:** Absolument pas, c'est évident. Je le répète, nous avons pris des renseignements à ce sujet, et nous allons continuer nos vérifications. Les compressions de personnel effectuées par les chemins de fer s'expliquent en partie par le ralentissement économique, qui se répercute sur l'utilisation des wagons. Moins les wagons circulent, et moins ils exigent de réparations. Je pense que cela explique une partie des mises à pied.

\* \* \*

## L'ADMINISTRATION DE LA JUSTICE

L'OPPOSITION AUX ACTES DE VIOLENCE AU HOCKEY—LES  
INTENTIONS DU GOUVERNEMENT

**M. David MacDonald (Egmont):** Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au ministre de la Justice. Le ministre va-t-il communiquer avec ses homologues provinciaux suite à l'intervention énergique, cette semaine, du procureur général de l'Ontario, au sujet des actes de violence au cours des parties de hockey dont s'est plaint en fin de semaine dernière le joueur Bobby Hull? Va-t-il demander aux ministres provinciaux d'agir de même dans leurs provinces respectives?

**L'hon. Ron Basford (ministre de la Justice):** Si j'ai bien compris, M. McMurtry a demandé à l'avocat de la Couronne et à la police de faire appliquer les dispositions de la loi actuelle pour mettre un terme aux actes de violence au hockey. Je serais heureux de voir tous les autres procureurs généraux suivre l'exemple de M. McMurtry. Si je comprends bien, toutefois, ce dernier ne me demande pas de modifier le Code criminel. Il demande simplement aux services qui relèvent de lui d'appliquer la loi, ce qui me semble une excellente idée.